

BRUNEEL (*Léon Séraphin Emile*), Avocat, Directeur de la Justice et Président de sociétés (Gand, 23.11.1890 - Bruxelles, 14.12.1969). Fils d'Isidore et de Watervliet Marie. Epoux de Duchateau Marie.

Après ses humanités, Léon Bruneel suivit les cours à la Faculté de Droit de l'Université de Gand. Nanti de son diplôme de docteur en droit, le 18 octobre 1913, il s'inscrivit au barreau de sa ville natale et prêta son serment d'avocat à la Cour d'appel le 14 novembre 1913.

Au début de la guerre 1914-1918, il s'engagea comme volontaire et conquit ses grades au front, sous le feu de l'ennemi; nommé officier-mitrailleur en avril 1918, en cette qualité, il participa à la grande offensive libératrice au cours de laquelle il fut grièvement blessé.

Léon Bruneel partit pour le Congo belge en septembre 1919, avec le grade d'administrateur principal et fut désigné pour le Maniema. Le 2 juillet 1920, il assumait les fonctions de directeur des services administratifs de la Justice à Elisabethville. Trois ans plus tard, il s'installait comme avocat près la Cour d'Appel de la capitale du Katanga.

En 1927, il fut nommé consul de Grèce à Elisabethville et promu consul général en 1929. Il était retourné en Belgique peu avant que son pays ne fût entraîné dans la seconde guerre mondiale. Le 10 mai 1940, comme officier de réserve, il reprit du service actif dans l'Armée belge. Après la capitulation, il fut démobilisé et séjourna à Bruxelles.

En décembre 1940, Léon Bruneel fut élu secrétaire du Cercle royal africain; mais ce ne fut pas pour longtemps car, en 1942, il s'évadait de Belgique et après de multiples péripéties, réussissait à regagner Elisabethville où il rouvrait son cabinet d'avocat. Après la fin des hostilités en Europe, il revint au pays où il continua à s'intéresser aux questions coloniales.

Lorsque P. Wigny devint ministre des Colonies en 1946, il choisit Léon Bruneel comme chef de cabinet. A ce titre, il accompagna le Ministre au Congo en 1948, lors de la célébration des fêtes organisées pour le cinquantième anniversaire de l'inauguration du chemin de fer Matadi-Léopoldville. Il assumait ces fonctions jusqu'au mois de juillet 1949, date à laquelle il fut nommé administrateur-gérant de l'Otraco à un moment où de difficiles problèmes de transport étaient à résoudre et où de nombreuses commandes de matériel étaient à passer, posant d'épineux problèmes de financement, car, en même temps, le Parlement accordait à l'Otraco son autonomie financière, donc l'obligation de trouver lui-même les capitaux nécessaires à ses investissements.

De 1950 à 1952, Léon Bruneel fut appelé à la présidence du Cercle royal africain. Le 6 janvier 1953, changement d'orientation dans sa carrière: il est appelé à la présidence de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, succédant au gouverneur G. Moulaert. A l'heure où sonnait l'indépendance du Congo, il se trouva devant une tâche délicate de transition, à laquelle il fit face avec son bon sens et son esprit de justice.

Ses qualités d'homme le firent accéder à des postes importants dans les organismes coloniaux. Citons, par exemple, la présidence de la Fédération des Entreprises du Congo, la Présidence du Cercle royal africain, la présidence de l'Association des Vétérans du Congo et la présidence de la Ligue du Souvenir congolais; à ce dernier titre, il organisa le 1^{er} juillet, jusqu'en 1959, la manifestation qui se déroulait sur la Grand'Place de Bruxelles, en hommage aux vétérans coloniaux des deux guerres.

Lors de l'Exposition Internationale de Bruxelles en 1958, Léon Bruneel fut président des Comités exécutif et permanent de la section du Congo et du Ruanda-Urundi.

Ses succès dans le monde des affaires et les cercles coloniaux, il les devait à sa haute culture, à son

affabilité, à son élégance sobre et à son goût du faste de bon aloi, sans ostentation. Grâce à sa grande connaissance de l'Afrique, il pouvait aborder avec aisance les différents milieux d'affaires coloniaux. Écoutant les uns et les autres, il ne tranchait pas *ex cathedra* dans les domaines étrangers aux disciplines de sa compétence, mais suggérait des éléments de solution à ses interlocuteurs.

Tous ceux qui ont servi sous ses ordres conservent de lui le souvenir d'un chef courtois, efficace et juste.

Distinctions honorifiques: Grand officier de l'Ordre de Léopold II; Commandeur de l'Ordre royal du Lion; Officier de l'Ordre de Léopold avec glaives; Officier de l'Ordre de la Couronne avec palmes; Croix de guerre avec palmes et citation à l'Ordre de l'Armée; Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand et titulaire d'autres décorations belges et étrangères.

21 novembre 1983.

[M.L.]

A. Lederer.

Archives et fiches signalétiques de l'Académie. — Revue Coloniale belge, 1.4.1953. — *Avis nécrologique* du 18.12.1969. —